

de Marie-Antoinette, tête et col nus, en grande toilette de cour, avec manteau brodé de fleurs de lis et garni de fourrures.

℞ — ARTIS OBSTETRICÆ INCREMENTO FAVENTE REGINA C · T · VERMONT INSTITUIT MDCCLXXXIV (*Prix institué par C.-T. Vermont, sous les auspices de la reine, pour encourager l'art des accouchements en 1784*). — Inscription en sept lignes au centre d'une couronne de feuillage.

Module : 41 millimètres.

## LOUIS XVI. — PÉRIODE CONSTITUTIONNELLE.

### 1. — A Murget.

LOUIS XVI ROI DES FRANÇOIS. — Sur la section de l'épaule : DUVIVIER 1790, signature du graveur. — Buste de Louis XVI, tête et col nus, cheveux longs, couronné de chêne.

℞ — DONNÉ PAR LE ROI A JEAN B<sup>te</sup> MURGET CAV<sup>te</sup> AU R<sup>te</sup> R<sup>te</sup> ROUSSILLON QUI BRAVANT DEUX FOIS LA MORT A SAUVÉ LA VIE A UNE CITOYENNE DE TOURS 1789. — Inscription en dix lignes sur champ uni.

Module : 41 millimètres.

### 2. — Généralité de Paris.

LUDOV · XVI · FRANC · ET NAVARRÆ REX (*Louis XVI, roi de France et de Navarre*). — Au bas : DU VIVIER . F. (*Œuvre de Duvivier*). — Buste de Louis XVI, tête et col nus, cheveux très longs, retenus par un bandeau noué derrière la tête.

℞ — LEGI REGIQUE FIDELÉS (*Fidèles à la loi et au roi*). — Exergue : LUTETIÆ MAIO MDCCLXXXIX (*A Paris, en mai 1789*). — CONVENTUS NOBILIIUM PARISIENSIIUM (*Assemblée de la noblesse de Paris*), inscription en quatre lignes au centre d'une couronne formée d'une branche de chêne et d'une branche d'olivier attachées par un ruban à bouts flottants.

Module : 41 millimètres.

### 3. — Décoration des vainqueurs de la Bastille.

LA LIBERTÉ CONQUISE LE 14 JUILLET 1789. — Des chaînes brisées et au-dessous un cadenas ouvert et des boulets.

℞ — IGNORANT NE DATOS NE QUISQUAM SERVIAT ENSES (*Ignorent-ils que les armes ont été données pour combattre la servitude*). — Une épée en pal, passée dans une couronne de laurier.

Losange : 28/20 millimètres.

### 4. — Établissement de la mairie de Paris.

LOUIS XVI ROI DES FRANÇOIS. — Exergue : VILLE DE PARIS. — Sur le bras : B. DUVI-

VIER . P. (*Œuvre de Benjamin Duvivier*). — Buste de Louis XVI, la tête nue, vêtu à la mode de son temps, avec grand cordon d'ordre en sautoir.

R — ETABLISSEMENT DE LA MAIRIE DE PARIS ☼ — Exergue : J. SILVAIN BAILLY. PREMIER MAIRE ELU LE 15 JUILLET 1789. — À gauche, sous le premier mot de la légende : DUPRÉ F. (*Œuvre de Dupré*). — La ville de Paris, représentée par une femme drapée à l'antique, couronnée de tours, tenant d'une main une pique surmontée du bonnet de la Liberté et de l'autre un gouvernail, se tient debout, accoudée sur un fût de colonne orné d'un faisceau. A ses pieds sont les balances de la justice, à gauche la proue d'une galère ornée de fleurs de lis, des drapeaux, des armes, un compas et un plan; à droite, des gerbes et une corne d'abondance; dans le fond, des ouvriers occupés à construire un édifice.

Module : 54 millimètres.

### 5. — Lafayette.

M · P · J · R · I · G · MOTIER M<sup>RES</sup> DE LA FAYETTE NÉ LE 6 SEPT · 1757 · (*Marie-Paul-Joseph-Roch-Yves-Gilbert Motier, marquis de La Fayette, né le 6 septembre 1757*). — Exergue : OFFERT PAR B. DUVIVIER A LA GARDE NATION<sup>LE</sup>. — Buste de La Fayette, en costume de son temps.

R — VENGEUR DE LA LIBERTÉ DANS LES DEUX MONDES. — Dans le champ : MAJOR GÉNÉRAL DANS LES ARMÉES DES ETATS UNIS D'AMERI<sup>QUE</sup> EN 1777, MARECHAL DE CAMP, VICE PRESID. DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 12 JUILLET, COMMANDANT GÉNÉRAL DE LA GARDE NATION<sup>LE</sup> PARIS<sup>LE</sup> LE 15 JUILLET 1789, inscription en onze lignes.

Module : 41 millimètres.

### 6. — Assemblée des électeurs de Paris.

LOUIS XVI ROI DES FRANCAIS PERE D'UN PEUPLE LIBRE. — Exergue : ASSEMBL<sup>E</sup> DES ELECT<sup>EURS</sup> DE PARIS LE ROI Y SEANT LE 17 JUILLET 1789. — Au-dessous de la plinthe : DUVIVIER, signature du graveur. — Buste de Louis XVI, tête et col nus, couronné de chêne.

R — LIBERTÉ ASSURÉE. — Au-dessous de la plinthe, à gauche : DU VIV., signature du graveur *Duvivier*. — La Liberté, sous les traits d'une femme drapée à l'antique, tenant la pique surmontée du bonnet phrygien, s'avance vers un obélisque, où elle grave la date : JUILLET MDCCLXXXIX en trois lignes. Sur la base de l'obélisque, on lit : PRÉSIDENTS DES ELECTEURS J (*Jacques*) DE LAVIGNE ET M. L. E. (*Médéric, Louis, Élie*) MOREAU DE S<sup>T</sup> MERY.

Module : 45 millimètres.

### 7. — J. Necker.

JACQUES NECKER GENEVOIS NÉ EN OCTOBRE MDCCXXXII. — Sur le bras du buste : INSCIDM S. DUVIVIER (*Gravé à son insu par Duvivier*). — Buste de Necker, de profil, tête nue, en costume de son temps.

R — VOËU PUBLIC SATISFAIT. — Exergue : OFFERT A LA NATION PAR B. DUVIVIER. —

Dans le champ : ÉLEVÉ AU MINISTÈRE DES FINANCES EN OCTOBRE 1776, RAPPELLÉ EN AOÛT 1788 ET POUR LA III<sup>e</sup> FOIS EN JUILLET 1789. — Inscription en sept lignes au centre d'une couronne de chêne nouée par un ruban à bouts flottants.

Module : 41 millimètres.

**8. — Necker.**

M (*Monsieur*) NECKER D · V · (*Duvivier*) S (*sculpsit*). — Buste de Necker, de face, la tête nue, vêtu d'une robe de chambre.

Revers uni.

Module : 41 millimètres.

**9. — Abandon des privilèges.**

LOUIS XVI RESTAURATEUR DE LA LIBERTÉ FRANÇAISE. — Au bas : B. DUVIVIER S. (*Gravé par Benjamin Duvivier*). — Buste de Louis XVI, tête nue, en costume de son temps, recouvert d'un manteau doublé d'hermine, agrafé sur la poitrine, le grand cordon en sautoir.

R — ABANDON DE TOUS LES PRIVILÈGES. — Exergue : ASSEMBLÉE NATIONALE IV. AOÛT MDCCLXXXIX — Au-dessus de la plinthe, à gauche : GATTEAUX, signature du graveur. — Les députés des trois ordres, réunis dans la salle de l'Assemblée nationale à Versailles, sont groupés autour d'un autel où on lit : A LA PATRIE, en trois lignes, et font le serment d'abandonner tous leurs privilèges, dont les titres sont jetés au pied de l'autel.

Module : 63 millimètres.

**10. — Arrivée du roi à Paris.**

*Mêmes buste et légende qu'au n° 4.*

R — J'Y FERAI DESORMAIS MA DEMEURE HABITUELLE. — Exergue : ARRIVÉE DU ROI A PARIS LE 6. OCT. 1789 — Au-dessus de la plinthe, à droite : DUVIV., signature du graveur *Duvivier*. — Louis XVI, accompagné de la reine qui tient le jeune dauphin par la main, est conduit par une femme vêtue à l'antique, couronnée de tours, représentant la ville de Paris, qui le mène vers le palais des Tuileries, devant lequel est assemblée une foule considérable.

Module : 54 millimètres.

**11. — Trésor de la ville sauvé.**

MAIRIE DE PARIS. — Au bas : DUPRÉ F (*Œuvre de Dupré*). — Écusson aux armes de Paris posé sur une pique surmontée d'un bonnet phrygien, le tout entouré d'une couronne de chêne.

R — TRESOR DE LA VILLE SAUVÉ ET CONSERVÉ LE 5 OCTOBRE 1789. — Inscription en six lignes au centre d'une couronne de chêne.

Ovale : 36/29 millimètres.

**12. — Prix d'agriculture de la Guyenne.**

AU CULTIVATEUR LABORIEUX. — Au-dessus de la plinthe, à gauche : DURÉ, signature du graveur. — Une femme drapée à l'antique, couronnée de tours, appuyée sur un écusson au léopard de Guyenne, pose une couronne sur la tête d'un cultivateur qui, en costume du XVIII<sup>e</sup> siècle, le chapeau sous le bras, appuyant une main sur sa charrue, s'incline avec respect. Dans le fond, des cultivateurs sont occupés à scier et à battre du blé.

R<sub>2</sub> — PRIX D'AGRICULTURE FONDÉ PAR G·T· (*Guillaume-Thomas*) RAYNAL DÉCERNÉ PAR L'ASSEMBLÉE PROV· (*provinciale*) DE LA HAUTE GUIENNE. — Inscription en sept lignes au centre d'une couronne formée de pampres et d'épis.

Module : 36 millimètres.

**13. — Lafayette.**

M<sup>rs</sup> (*marquis*) DE LAFAYETTE M<sup>rs</sup> (*maréchal*) DE CAMP COM<sup>mandant</sup> G<sup>énéral</sup> (*commandant général*) DE LA G<sup>arde</sup> N<sup>ationale</sup> PAR<sup>isienne</sup> (*de la garde nationale parisienne*). — Au bas : DUMAREST . F . (*Œuvre de Dumarest*). — Buste de Lafayette en uniforme, la tête nue, la croix de Saint-Louis à la boutonnière.

R — COMP<sup>agnie</sup> DES GRENADIERS VOLONTAIRES DU III<sup>e</sup> BATA<sup>illon</sup> VI<sup>e</sup> DIV<sup>ision</sup>. — Exergue : 1789. — L'écusson des armes de Paris, surmonté d'une grenade, posé sur des drapeaux et une couronne de laurier.

Module : 32 millimètres, à pans.

**14. — Lafayette.**

LE GÉNÉRAL LAFAYETTE NÉ EN 1757. — Au bas : COM<sup>mandant</sup> DE LA G<sup>arde</sup> N<sup>ationale</sup> PARISIENNE EN 1789. — Buste de Lafayette, en uniforme, la tête nue, la croix de Saint-Louis à la boutonnière.

R — OBJET TOUR A TOUR D'IDOLATRIE ET DE HAINE ON NE SE RAPELLE AUJOURD'HUY QUE SES MALHEURS ET LES SERVICES QU'IL A RENDUS A LA LIBERTÉ DES DEUX MONDES — Inscription en dix lignes sur champ uni.

Module : 32 millimètres.

**15. — Hommage de la garde nationale de Versailles.**

FRANCAIS SOUS CET EMBLEME ADOREZ VOTRE ROI. — Exergue : HOMMAGE DE LA GARDE N<sup>ationale</sup> DE VERSAILLES LE 6 FÉVRIER. — Au-dessus de la plinthe, à gauche : ROUSSEAU INV. (*Créé par Rousseau*), et à droite : SIMON SC. (*Gravé par Simon*). — Un pélican de face, les ailes étendues, se déchire le flanc pour nourrir ses petits qui se pressent autour de lui.

R<sub>2</sub> — CE BON PEUPLE QUI M'EST SI CHER, ET DONT ON M'ASSURE QUE JE

SUIS AIMÉ QUAND ON VEUT ME CONSOLER DE MES PEINES. — DISCOURS DE LOUIS XVI A L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 4 FÉVRIER 1790. — Inscription en neuf lignes au centre d'une couronne de laurier.

Module : 54 millimètres.

**16. — Fédération de Versailles.**

LIBERTE ET CONSTITUTION. — Exergue : FÉDÉRATION DE VERSAILLES CE 11 JUILLET 1790. — Les armes de la ville de Versailles dans un cartouche posé sur une couronne formée d'une branche de chêne et d'une branche d'olivier, le tout surmonté d'une couronne murale dont les tours alternent avec des fleurs de lis.

R — LA NATION LA LOI ET LE ROY. — Inscription en quatre lignes sur champ uni.

Module : 34 millimètres.

**17. — Confédération des Français.**

A l'exergue, sans légende : À PARIS LE 14 JUILLET 1790. — La France couronnée et revêtue du manteau royal, s'appuyant d'une main sur un faisceau, étend l'autre main pour prêter serment sur le livre de la Constitution, que tient ouvert sur un autel où on lit : A LA PATRIE, une figure de la Liberté, tenant un drapeau flottant dont la hampe est terminée par un bonnet phrygien. A gauche de l'autel est assise une femme drapée à l'antique portant une corne d'abondance et le caducée de Mercure. Derrière la France on aperçoit la foule des fédérés et derrière la figure assise, la façade de l'École militaire avec quelques arbres. Au-dessus de l'autel apparaît dans les airs, au milieu d'un rayon de lumière, sous le signe du Lion, une figure de la Vérité qui écarte les nuages.

R — CONFÉDÉRATION DES FRANÇAIS. — Inscription en trois lignes au centre d'une couronne de chêne sans fin.

Module : 41 millimètres.

**18. — Commissaires civils.**

COMMISSAIRES CIVILS. — Inscription en deux lignes sur champ uni.

R — LA NATION LA LOI ET LE ROI. — Inscription en quatre lignes sur champ uni.

Module : 41 millimètres.

**19. — Société des inventions et découvertes.**

MENTE MANU QUE (*Par l'esprit et par le bras*). — Au bas : DUPRÉ, signature du graveur. — Buste de Minerve, de profil à gauche.

R — SOCIÉTÉ DES INVENT<sup>ES</sup> ET DECOUV<sup>ES</sup> 7 JANVIER 1791. — Inscription en cinq lignes au centre d'une couronne d'olivier.

Module : 27 millimètres.

**20. — Serment à la Constitution.**

VIVRE LIBRE OU MOURIR. — Deux faisceaux en sautoir appuyés contre une épée dont la pointe est surmontée d'un bonnet phrygien et supportant un écusson ovale où on lit, en quatre lignes : LA NATION LA LOI LE ROI.

R — JURONS DE MAINTENIR LA CONSTITUTION. — Inscription en cinq lignes au centre d'une couronne formée de deux branches d'olivier séparées dans le haut par un soleil rayonnant. — Au bas : 1791.

Module : 27/30 millimètres, ovale.

**21. — Sauvetage à Brest.**

Mêmes buste et légende qu'au n° 1.

R — A. . . . . POUR AVOIR COURAGEUSEMENT DÉFENDU ET SAUVÉ LA VIE D'UN CITOYEN LE 27 NOV<sup>r</sup> (novembre) 1791 A BREST. — Inscription en sept lignes au centre d'une couronne de chêne nouée dans le haut par un ruban à bouts flottants.

Module : 41 millimètres.

NOTA. — Cette médaille a été décernée à M. Claude Lauerjat, de Brest, à qui le roi en envoya une épreuve en or, avec un sabre portant la même inscription.

**22. — Pique et épées.**

DEFICIUNT VIRES NON ANIMUS (*Les forces manquent mais non le courage*). — Entre deux branches de laurier réunies en couronne, deux épées en sautoir sur une pique surmontée du bonnet de la Liberté. — Au bas : TREBUCHET. F. (*Œuvre de Trébuchet*).

R — LA NATION LA LOI ET LE ROY. — Inscription en quatre lignes au centre d'une couronne formée de deux branches de chêne.

Module : 36/30 millimètres, ovale.

**23. — A. J.-B. Réveillon.**

LUDOVICUS XVI FRANC·ET NAV·REX (*Louis XVI, roi de France et de Navarre*). — Au bas : DU VIVIER. F. (*Œuvre de Duvivier*). — Buste de Louis XVI, tête et col nus, cheveux très longs accommodés à la mode de son temps, drapé dans un manteau doublé de fourrures.

R — L'AN 4<sup>me</sup> DE LA LIBERTÉ, LE 14 MAI 1792, L'ASSEMBLÉE NATIONALE A DÉCRÉTÉ QUE CETTE MÉDAILLE SEROIT DONNÉE A J·B·RÉVEILLON EN REMPLACEMENT DU PRIX D'INDUSTRIE QU'IL AVOIT REÇU DU ROI EN L'ANNÉE 1786, POUR SERVICES PAR LUI RENDUS À L'ART DE LA PAPETERIE ET QUI LUI FÛT ENLEVÉE AU PILLAGE DE SA MAISON LE 28 AVRIL 1789. — Inscription en quinze lignes sur champ uni.

Module : 72 millimètres.

**24. — Le 10 août.**

A. — EXEMPLE AUX PEUPLES. — Exergue : X AOUST MDCCXCH. — La Liberté, sous la figure d'une femme ailée, tenant d'une main une pique surmontée du bonnet phrygien et de l'autre un foudre qu'elle brandit, brise sous ses pieds le sceptre, la main de justice et la couronne royale.

R. — A LA MÉMOIRE DU GLORIEUX COMBAT DU PEUPLE FRANÇAIS CONTRE LA TYRANNIE AUX TUILERIES. — Exergue : LA COMMUNE DE PARIS. — Inscription en sept lignes au-dessous d'un faisceau sur lequel deux Victoires, accourant de chaque côté, posent le bonnet de la Liberté.

Module : 5/4 millimètres.

B. — Même face qu'en A, à la différence que l'exergue est en deux lignes et que la médaille est signée DUV. (*Duvivier*), au-dessus de la plinthe, à gauche.

R. — Semblable au précédent A, le faisceau et les deux Victoires remplacés par une couronne de laurier nouée par un ruban à bouts flottants.

Module : 4/1 millimètres.

**25. — La ville de Lorient à Picard.**

VILLE DE L'ORIENT. — Armes de cette ville dans un cartouche orné de palmes et surmonté d'un triton qui embouche une conque.

R. — AU BRAVE PICARD SOLDAT CITOYEN LE. . . . JUILLET MDCCCLXXXIX. — Inscription en cinq lignes au-dessous d'une couronne de chêne.

Module : 36 millimètres, à pans.

**26. — La ville de Lorient au 2<sup>e</sup> bataillon de Bassigny.**

*Les armes de la ville du n° 25.*

R. — 2<sup>e</sup> BATAILLON DE BASSIGNY RÉGIMENT D'ARTILLERIE DES COLONNES DETACHÉ DU BATAILLON AUXILIAIRE DES COLONNES. — Au centre : POUR AVOIR DONNÉ À L'INDIGENT CE QUE VOTA LA RECONNOISSANCE POUR LEURS PLAISIRS 3 9<sup>mes</sup> 1789. — Inscription en huit lignes sur champ uni.

Module : 36 millimètres, à pans.

**27. — Aux bonnes citoyennes de Paris.**

VILLE DE PARIS, en exergue, au-dessous de l'écusson des armes de la ville, dans un cartouche orné de guirlandes de feuillage.

R. — DONNÉE PAR LA COMMUNE DE PARIS. — Au centre : AUX BONNES CITOYENNES LE 8 OCT<sup>bre</sup> 1789. — Inscription en cinq lignes sur champ uni.

Module : 36 millimètres, à pans.

**28. — S. Bailly.**

*Les armes de Paris du n° 27.*

R — J·SILV·BAILLY MEMBRE DES 3 ACAD·FRANÇ·B·LETT·ET DES SC·  
1<sup>re</sup> MAIRE 1789. — Armes de Bailly dans un cartouche surmonté d'une couronne de comte et orné à la base de deux branches de chêne et d'olivier en sautoir.

Module : 36 millimètres, à pans.

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.**

1792-1804.

**CONVENTION NATIONALE.****1. — Nouvelle ère française.**

RÉPUBLIQUE UNE ET INDIVISIBLE. — Exergue : NATION FRANÇAISE en deux lignes. — Sous la plinthe, à droite : DUVIVIER, nom du graveur. — La République, figurée par une femme drapée à l'antique, coiffée d'un casque, tenant d'une main une pique surmontée du bonnet de liberté et s'appuyant de l'autre sur un faisceau d'où sort une pique, est assise à gauche sur un siège circulaire, dont le bras est orné d'une tête de coq et la base du niveau égalitaire.

R — ÈRE FRANÇAISE COMMENCÉE À L'ÉQUINOXE D'AUTOMNE·22 SEPT·1792  
9 HEURES 18 MIN·30 S<sup>e</sup> DU MATIN À PARIS. — Inscription en sept lignes au-dessous des trois signes du zodiaque correspondant aux mois de septembre, octobre et novembre.

Module : 41 millimètres.

**2. — A l'immortalité.**

Au centre d'une couronne de laurier, une figure de la République, drapée à l'antique, la tête nue, tenant d'une main une lance surmontée du bonnet de liberté, et de l'autre le niveau de l'égalité, est debout de face près d'un autel à la base duquel on lit : GATTEAUX, nom du graveur.

R — A L'IMMORTALITÉ. — Inscription en trois lignes au centre d'une couronne formée de deux branches de laurier réunies par un ruban, revers semblable à celui de la médaille de d'Alembert, voir le n° 49 du règne de Louis XVI.

Module : 59 millimètres.

**3. — Constitution de 1793.**

Figure de la République assise, du n° 1.

R — CONSTITUTION RÉPUBLICAINE ADOPTÉE ET JURÉE EN PRÉSENCE DE